



Un particulier me doit de l'argent et va l'inclure dans son dossier de surendettement

Par **sorhel**, le **03/06/2020** à **21:39**

Bonjour ,

un particulier à qui j'ai prêté 10 000 euros il y'a bientôt 2 ans (avec reconnaissance de dette) , ne m'a remboursé à ce jour que la somme de 4000 euros et depuis Septembre 2019 il n'est plus en mesure de me rembourser quoi que ce soit.

Il m'indique dans son dernier mail , hier début Juin 2020, qu'une assistante sociale l'aide dans ses démarches concernant ses dettes personnelles et qu'ils commencent un dossier de surendettement dans lequel il va "bien sur" inclure l'argent qu'il me doit., soit 6000 euros.

Il me propose également dans ce mail "d'essayer à partir du mois d'octobre prochain de me donner de l'argent par petite mensualité, ce qui voudrait dire de ne pas l'inclure dans son dossier de surendettement".

Je me demande quelle position puis je adopter en tant que particulier ? Y'a til un risque pour moi de ne pas récupérer les 6000 euros qu'il me doit si je lui demande d'inclure cette somme dans son endettement ? Vaut il mieux accepter sa proposition ?

je suis conscient que son remboursement va prendre du temps , certainement plusieurs années, je suis d'accord pour accepter l'echelonnement sur de petites mensualités ... ce que je veux c'est être assuré d'un remboursement.

Je vous remercie pour le conseil et les informations que vous voudrez bien m'apporter et qui me permettront de tenir une position respectueuse de sa situation et juste pour récupérer l'argent que ce particulier me doit.

Bien cordialement